

Département  
VENDEE  
Arrondissement  
Les Sables d'Olonne

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
-----

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SOULLANS  
-----

Commune de  
SOULLANS

Séance du 10 avril 2025  
Nombre de conseillers en exercice : 26  
Date de la convocation du conseil : 24 mars 2025  
Nombre de conseillers présents : 18

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril à 20 h 30, les membres du conseil municipal de Soullans légalement convoqués se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel ROUILLÉ, Maire.

Présents : MM. ROUILLÉ J-M. - CHOUIN J-F. - Mme GUILLET A-D. – M. GUITTONNEAU P. - Mme THOUZEAU J. – MM. GUILBAUD L-M. – RELET J-M - CROCHET B. - BONNEAU R. – LEROY D. - BLANDINEAU M – Mme BERTAUD M-F.– MM TESSIER P., LIAIGRE T., Mmes BAUDRY K., JOLLY F., M. HERCBERG F. – Mme ROUSSET C.

Absents : Mme DILLET S. qui a donné pouvoir à M. GUILBAUD L-M., Mmes BRILLET L. qui a donné pouvoir à Mme GUILLET A-D., CHEVRIER B. qui a donné pouvoir à Mme BAUDRY K., ROUXEL M. qui a donné pouvoir à Mme THOUZEAU J., PAILLER Anne qui a donné pouvoir à M. LIAIGRE T., Mme JAUFFRIT L. qui a donné pouvoir à M. HERCBERG F.

Mme C. MARTINEAU, M. BERTHOMÉ F.

Secrétaire : Mme JOLLY F.

**2025.14 – Budgets principal et annexes : approbation du Compte Financier Unique (C.F.U.)**

Monsieur le Maire indique que le Compte Financier Unique (CFU) est un document unique, fusion entre le compte administratif produit par l'ordonnateur et le compte de gestion produit par le comptable public. Il constitue une mesure de simplification qui permet de favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, d'améliorer la qualité des comptes et simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives, au travers de l'unification du compte administratif et du compte de gestion.

Jusqu'alors en phase d'expérimentation, le CFU deviendra obligatoire pour toutes les communes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Après présentation des CFU de l'exercice 2024, il sera demandé au conseil municipal de les approuver.

.../...

.../...

Conformément à l'article L.2121-14 du C.G.C.T., Monsieur le Maire ne participe pas au vote et quitte la salle. Monsieur Jean-François CHOUIN est désigné président pour le vote du CFU.

Le dossier a été présenté en commission « Finances » le 18 mars 2025.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide :

- **D'ADOPTER** les C.F.U. de l'exercice 2024 tels qu'ils sont arrêtés comme suit :

### BUDGET PRINCIPAL

<b>Résultat cumulé à la fin de l'exercice 2024 (en €)</b>				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	4 088 953,92	4 197 978,00	8 286 931,92
	Recettes réalisées	2 092 776,65	4 362 060,97	6 454 837,62
	Restes à réaliser	627 813,00	0,00	627 813,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	8 655 635,00	4 197 978,00	12 853 613,00
	Dépenses réalisées	5 506 906,69	3 448 059,80	8 954 966,49
	Restes à réaliser	2 401 862,01	0,00	2 401 862,01
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	-3 414 130,04	914 001,17	-2 500 128,87
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	4 566 681,08	0,00	4 566 681,08
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	<b>Excédent</b> /déficit	1 152 551,04	914 001,17	<b>2 066 552,21</b>
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	-1 774 049,01	0,00	-1 774 049,01
Résultat cumulé	Excédent /déficit	-621 497,97	914 001,17	292 503,20

**BUDGET ANNEXE LOTISSEMENTS**

<b>Résultat cumulé à la fin de l'exercice 2024 (en €)</b>				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	622 454,49	489 619,05	1 112 073,54
	Recettes réalisées	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	389 599,05	962 709,44	1 352 308,49
	Dépenses réalisées	0,00	240 000,00	240 000,00
	Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	0,00	-240 000,00	-240 000,00
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	-232 855,44	473 090,39	240 234,95
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	-232 855,44	233 090,39	234,95
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	-232 855,44	233 090,39	234,95

**BUDGET ANNEXE MAISON MEDICALE**

<b>Résultat cumulé à la fin de l'exercice 2024 (en €)</b>				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	89 298,94	70 862,00	160 160,94
	Recettes réalisées	34 765,03	71 040,67	105 805,70
	Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	74 000,00	61 862,00	135 862,00
	Dépenses réalisées	56 135,05	24 378,15	80 513,20
	Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	-21 370,02	46 662,52	25 292,50
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	-15 298,94	0,00	-15 298,94
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	-36 668,96	46 662,52	9 993,56
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	-36 668,96	46 662,52	9 993,56

## BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT « LE CLOS DE LA SCIERIE »

<b>Résultat cumulé à la fin de l'exercice 2024 (en €)</b>				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	2 500 253,49	3 174 606,96	5 674 860,45
	Recettes réalisées	655 646,51	995 441,95	1 651 088,46
	Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	3 174 606,98	3 174 606,98	6 349 213,96
	Dépenses réalisées	995 441,74	995 441,74	1 990 883,48
	Restes à réaliser	0,00	327 228,09	327 228,09
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	-339 795,23	0,21	-339 795,02
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	674 353,49	0,02	674 353,51
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	334 558,26	0,23	<b>334 558,49</b>
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	0,00	-327 228,09	-327 228,09
Résultat cumulé	Excédent /déficit	334 558,26	-327 227,86	7 330,40

Soit un résultat de clôture global consolidé au 31 décembre 2023, hors restes à réaliser, de **2 411 339,21 euros** (deux millions quatre cent onze mille trois cent trente-neuf euros et vingt et un centimes)

Restes à réaliser : **2 101 277,10 €** (deux millions cent un mille deux cent soixante-dix-sept euros et dix centimes)

Résultat consolidé : **+ 310 062,11 €** (trois cent dix mille soixante-deux euros et onze centimes)

- **DE RECONNAÎTRE** la sincérité des restes à réaliser,
- **D'ARRÊTER** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

**VOTE :                    POUR : 23                    CONTRE : 0                    ABSTENTION : 0**

Fait et délibéré à Soullans, les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Jean-Michel ROUILLÉ

